

NOTRE OBJECTIF : LA RÉUNIFICATION DE L'EUROPE



FÉVRIER 2002



GRUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN

Exposé introductif de Enrique Barón Crespo,

président du groupe parlementaire du Parti des socialistes européens.

L'année qui s'ouvre va être cruciale pour l'élargissement de l'Union européenne. Nous espérons non seulement la conclusion des négociations avec la plupart des pays candidats, mais aussi d'importantes avancées de la part de la Convention, appelée à préparer l'avenir de l'Union élargie.

Par cette position, le groupe parlementaire du PSE souhaite faire de l'élargissement une priorité pour tous les Européens. Ce document est le résultat d'un large débat au sein de notre groupe. Je tiens à remercier tous les collègues qui ont participé à notre groupe de travail sur l'élargissement, en particulier son président - M. Klaus Hänsch, notre vice-président - et M. Jan Marinus Wiersma, qui y ont tous deux apporté des contributions essentielles.

En tant que socialistes et sociaux-démocrates, nous nous attacherons à promouvoir nos valeurs communes de solidarité, de justice sociale et de démocratie dans chacun des États membres de l'Union européenne existante et future. Nous sommes tous convaincus qu'une économie est plus forte dans une société juste. Nous sommes favorables à une économie de marché, et non à une société de marché: en travaillant ensemble, nous pourrions obtenir davantage qu'en restant isolés.

Bien que nous nous concentrons sur les aspects positifs de l'élargissement, nous ne nous leurons pas sur les difficultés dont il s'accompagnera. S'il a été mieux préparé qu'aucun des élargissements antérieurs, l'UE se trouve malgré tout face à un défi d'une importance et d'une ampleur sans précédent.

Comme ce document le montre clairement, les coûts d'un non-élargissement seraient plus élevés que les coûts de l'élargissement. Des attermoissements mettraient en péril les réformes entreprises dans les États candidats et les investissements économiques qui en ont résulté.

Nous sommes convaincus que l'élargissement, loin d'être à l'origine des problèmes auxquels nous sommes confrontés, apportera au contraire une solution à bon nombre d'entre eux. Dans un monde où règne l'insécurité, l'élargissement ouvrira des perspectives de stabilité et d'arrêt des conflits. À la place de l'exclusion sociale et de la pauvreté actuelles, l'élargissement apportera l'intégration et l'espoir d'une prospérité économique. Dans un monde où les droits de l'homme et la démocratie sont parfois considérés comme allant de soi, l'élargissement s'accompagnera d'une consolidation des valeurs démocratiques et de l'État de droit.

Dans un contexte de mondialisation et d'interdépendance des économies et de l'ordre politique planétaire, il importe que l'Union européenne s'élargisse, qu'elle collabore plus étroitement, ait une plus grande influence et de plus grandes responsabilités. Nous tenons à ce que l'union élargie soit davantage qu'un simple marché unique. La nouvelle UE doit être en mesure d'offrir des normes sociales et environnementales élevées à tous ses citoyens. Seuls le progrès économique et la stabilité peuvent permettre d'atteindre ces objectifs.

Grâce au Parti des socialistes européens et à son groupe parlementaire au Parlement européen, notre famille politique se trouve dans une position privilégiée pour œuvrer au rapprochement des citoyens de l'Union européenne et des pays candidats. Nos députés ont acquis lors des élargissements antérieurs une expérience de ces négociations, qu'ils ont vécues en tant qu'acteurs, de l'intérieur comme de l'extérieur. Notre attitude contraste avec les déclarations non constructives des démagogues de droite.

Cette position présente les travaux que nous avons effectués pour faire avancer le processus. Continuons à travailler ensemble au succès de l'unification de l'Europe.

L'élargissement constitue un immense défi ainsi qu'une immense opportunité pour l'Union européenne. Les dirigeants des gouvernements de l'Union reconnaissent que le processus est irréversible. L'Union européenne a entamé des négociations détaillées avec 12 pays et les candidats autant que l'Union doivent à présent faire face à certains des problèmes les plus complexes.

Le présent document définit le point de vue du groupe parlementaire du Parti des socialistes européens sur l'élargissement de l'Union européenne, nos priorités pour une UE élargie ainsi que les étapes pratiques que nous suivons afin de faire avancer le processus.

Partant des conclusions du sommet de Copenhague du mois de décembre 1993 relatif au début du processus d'élargissement, notre groupe a soutenu et promu au Parlement européen l'élargissement de l'UE à l'Est et au Sud. Nous reconnaissons l'ampleur de la tâche ainsi que l'importance des opportunités qu'elle représente. Nous avons été les premiers à encourager les citoyens des pays candidats à considérer la perspective d'une participation aux élections européennes de 2004. Le traité de Nice, qui a ouvert la voie à la candidature de nouveaux pays, a rendu cette perspective plus proche. Le Conseil européen a établi une feuille de route ainsi qu'un calendrier de ces adhésions, que nous soutenons.

Nous avons également soutenu les travaux complexes de la Commission dans le cadre des négociations, au cours desquelles nous insistons pour que chaque pays et chaque politique soient traités selon leurs propres mérites. Les progrès effectués par chaque pays au cours des négociations varient à ce point qu'aujourd'hui, leur classification en deux groupes, déterminés de manière artificielle, n'a plus aucun sens. Dans le cadre des négociations, nous continuons à penser qu'il ne devrait pas y avoir d'attentes, de prises en otage ni de remise en cause des conditions.

Notre souhait de voir les premières adhésions avoir lieu rapidement ne repose sur notre reconnaissance des avantages de l'élargissement. Nous nous rendons compte que tout retard mettra en danger les réformes mises en oeuvre dans les pays candidats ainsi que les investissements économiques corollaires.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de garantir que la perspective d'une participation aux élections européennes de 2004 devienne une réalité pour les citoyens du plus grand nombre possible de pays candidats.

POURQUOI L'ÉLARGISSEMENT ?

Nous pensons que l'élargissement à venir se fera dans notre propre intérêt, dans l'acception la plus positive de cette expression. Les adhésions précédentes ont démontré les avantages économiques pour tous les pays de l'Europe d'un marché intérieur étendu dynamique et d'une augmentation massive du commerce, qui renforce l'économie sociale de marché et améliore le niveau de vie au sein de l'Union ainsi que son statut sur la scène mondiale. Toutes les parties concernées ont à gagner à l'élargissement à venir à l'Est et au Sud.

Aujourd'hui, nous n'avons pas seulement l'opportunité historique de réunir l'Europe et de mettre un terme favorable aux divisions du passé; nous pouvons aussi garantir la sécurité, stabilité et la prospérité aux pays candidats autant qu'aux États membres actuels. Car rassembler le monde face à des menaces comme le terrorisme international, c'est aussi rassembler l'Europe. Les récentes atrocités ont renforcé notre croyance dans le fait que les problèmes globaux appellent des solutions globales : une Union européenne élargie et intégrée va aug-



menter notre chance de contribuer à la mise en place d'un ordre mondial plus juste et plus sûr. L'élargissement doit servir à renforcer la Politique européenne de sécurité et de défense et à mettre en exergue l'influence de l'Europe sur les affaires mondiales.

De plus, le statut de membre permettra de consolider la démocratie et l'économie sociale de marché dans les anciens états communistes. Après la chute du système dictatorial dans les pays d'Europe centrale et orientale, les citoyens de ces pays appellent de tous leurs vœux démocratie, liberté, bien-être et nouveaux droits. Grâce à l'élargissement, les habitants des pays candidats vont prendre part à la construction d'une nouvelle communauté démocratique qui partage des idéaux et des valeurs proeuropéennes.

L'avancement du processus d'élargissement constitue un problème très sensible pour les pays candidats. Tous souhaitent adhérer le plus rapidement possible, mais il convient de trouver un juste équilibre entre rythme de progression et qualité des résultats. Le succès durable d'une adhésion dépend de la bonne définition de ses conditions. En cela, les périodes et les phases de transition peuvent permettre une certaine souplesse au cours des premières étapes de l'adhésion, à l'avantage des deux parties, dans le cadre d'une stratégie globale.

Il ne peut cependant y avoir aucune période de transition pour les critères établis comme précondition à l'élargissement tels que le respect de la démocratie et de la primauté du droit, une économie de marché opérationnelle ainsi que l'adoption de règles et d'une législation communautaires. Ces exigences devront être satisfaites au premier jour de l'adhésion. Dans les négociations, nous avons constaté que les critiques faites par l'UE ont en fait profité aux pays candidats en les aidant à accélérer leurs réformes. Les calendriers des adhésions à l'Union économique et monétaire et à l'Union européenne constituent deux problèmes distincts. L'introduction de l'euro dépendra du moment où les candidats auront satisfait aux critères d'adhésion de Maastricht.

Nous insistons pour que les critères stricts d'adhésion à l'UE soient respectés, car il n'y a aucun droit automatique à l'adhésion à l'UE et dans un avenir prévisible, les frontières de l'Union et les frontières de l'Europe ne coïncideront pas. L'UE devra donc conclure des accords effectifs avec les États qui ne souhaitent pas adhérer à l'Union, quelles qu'en soient les raisons (particulièrement avec la Russie). Ces accords comprendraient une étroite coopération, visant par exemple à étendre les réseaux de transport et de télécommunication, pour garantir la production et la distribution d'énergie ainsi que pour protéger l'environnement. Enfin, il devrait exister d'autres alternatives au fait d'être "membre" ou "non-membre" de l'UE.

L'élargissement est souhaitable et inévitable. Toute entrave de ce processus ne serait possible qu'au prix de réactions politiques incalculables et pratiquement incontrôlables au sein de l'UE et du reste de l'Europe. Les coûts du non-élargissement seraient sans aucun doute plus élevés que ceux de l'élargissement.

DE LA TRANSITION À L'INTÉGRATION

L'élargissement à venir n'est pas comparable à ceux qui ont déjà eu lieu précédemment. Et pas uniquement en raison du nombre de pays candidats impliqués et du fossé actuel en termes de niveau de vie qui sépare l'UE et les pays d'Europe centrale et orientale. C'est aussi parce que des changements n'ont jamais été entrepris à cette échelle. C'est particulièrement vrai si l'on



DOCUMENT DE POSITION DU GROUPE DU PSE SUR L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPEENNE

considère tant les facteurs historiques que culturels et sociaux. Ayant été aux avant-postes du processus d'élargissement depuis ses débuts, nous n'avons jamais sous-estimé le défi ni perdu de vue notre principal objectif, à savoir construire une plus grande communauté de paix, de bien-être et d'opportunités.

Les nouveaux États membres ajouteront à la diversité culturelle de l'UE. Nous accueillons à bras ouverts les valeurs supplémentaires que ce processus apportera à l'Union. Nous devons aussi être conscients des différences existantes et nous sensibiliser aux difficultés des autres.

Nous devons faire face ensemble au défi que représentent la mondialisation, la société de l'information et la préservation de la paix sur notre continent ainsi que partout ailleurs. Malgré nos histoires divergentes, nous devons promouvoir une Europe plus intégrée. En tant que socialistes européens et sociodémocrates, nous sommes intimement convaincus que l'Union européenne doit être plus qu'un marché unique. Nous voulons qu'elle soit une Union de valeurs partagées, afin de faire face aux défis à venir. Tout en préservant nos différentes identités, nous devons reconnaître nos intérêts à plus grande échelle et notre identité en tant qu'Européens.

Le respect du multiculturalisme est essentiel et bénéfique pour nous tous. Il ne faut pas le craindre mais le soutenir de manière active, par le biais de programmes régionaux ainsi que par un rôle actif des autorités locales et des institutions culturelles et éducatives.

Notre famille politique a joué un rôle décisif dans la définition de stratégies actives d'emploi et d'innovation au sein de l'UE ainsi que dans la promotion du progrès social et l'amélioration de la justice sociale. Pour nous, l'élargissement constitue un défi: celui de permettre à tous les Européens d'avoir accès à ces acquis, quelle que soit leur origine. Nous voulons faire de notre système de marché social la base d'une Union élargie.

L'UE ne pourra encourager ces progrès démocratiques, politiques et économiques que si elle reste stable et développe une identité politique plus forte. La cohésion régionale, le dialogue social, le développement durable et le plein emploi doivent rester au centre de notre politique au sein d'une Union européenne élargie.

L'ÉLARGISSEMENT CONSTITUE UNE OCCASION DE RÉFORMER L'UNION

Le traité de Nice a préparé l'UE à son élargissement, mais pas au fonctionnement d'une Union élargie. Il ne suffit pas d'apporter quelques modifications mineures au système existant: il convient plutôt de définir une nouvelle conception des traités et des institutions. Une charte des droits fondamentaux juridiquement contraignante établirait fermement la cohésion politique au travers du respect du droit d'une UE élargie.

Au niveau du fonctionnement des institutions de l'UE, l'élargissement est déjà un défi. L'augmentation massive du nombre de langues au sein de l'Union constitue un problème que ne résoudra pas la simple installation d'un plus grand nombre de cabines d'interprétation dans les salles de conférence. Cependant, une proposition visant à se concentrer sur quelques langues de travail soulèverait des problèmes politiques très sensibles.

Il convient d'entamer un débat aussi large que possible quant à l'organisation à venir de la nouvelle Union. Afin de tirer profit du défi que représente l'élargissement, nous devons



transformer ce processus complexe en un projet clair de sorte qu'il soit compris et accepté par les citoyens de l'UE ainsi que par les pays candidats.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine révision de traités, notre Groupe appelle à une Convention qui réunirait les représentants des États membres, du Parlement européen, des parlements nationaux et de la Commission, disposant d'un mandat clair en vue d'élaborer des propositions pour la prochaine conférence intergouvernementale de 2004. Avant leur adhésion, les pays candidats devront jouer un rôle de conseiller, et à partir du moment où ils ont signé les traités d'adhésion, ils devront jouer un rôle à temps plein dans le cadre de ces préparations.



Nous voulons que l'Union européenne élargie soit plus qu'un marché unique. Elle doit fournir à tous ces concitoyens des normes sociales et écologiques exigeantes. Une UE élargie, grâce au développement conjoint de tous ses pays, aura plus d'influence et de responsabilités au niveau mondial. Les citoyens européens doivent être réunis autour d'un projet commun. Avec 15 États membres, nous n'y sommes toujours pas parvenus. À 28 et plus, la tâche sera encore plus importante. Mais nous pensons que l'élargissement sera la solution et non la cause de la plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement.

Nos priorités pour une Union européenne élargie sont les suivantes:

• LE BIEN-ÊTRE ET LA DIMENSION SOCIALE

Le développement de la cohésion économique et sociale au sein de l'UE et de toutes ses régions a été extrêmement bénéfique à tous ses habitants. La préservation et ensuite l'amélioration d'un niveau de vie élevé est essentiel à l'identité de l'UE et aux attentes de ses citoyens. La solidarité et la responsabilité conjointe pour l'avenir de l'Europe sont au cœur de nos préoccupations. L'Union élargie doit avoir et promouvoir un taux d'emploi élevé, autant qu'un niveau et des conditions de vie fondamentales. La cohésion ne se quantifie pas en terme de subventions. Nous devons mettre au point de meilleurs instruments et critères de développement social, économique et régional. Nous voulons aussi encourager le développement des pensions de retraite, de la couverture sociale et des systèmes de garde d'enfants au sein de la nouvelle UE, tout en respectant les droits individuels des États membres relatifs aux dispositions en matière de bien-être.

La cohésion économique et sociale devra être développée pour l'ensemble de l'Union après l'élargissement. Les régions périphériques ne doivent pas se sentir exclues des avantages que suppose l'adhésion à l'UE. Nous devons travailler ensemble afin de faire face aux problèmes de pauvreté et d'exclusion ainsi qu'au besoin de moderniser l'État-providence. Nous voulons souligner et développer le rôle du dialogue social en tant qu'instrument du progrès social. Il faut mettre en place des programmes de restructuration et de conversion pour les plus anciennes industries des pays candidats.

• L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

L'UE a pour mission de préserver, protéger et améliorer la qualité de l'environnement. Le développement durable et l'environnement sont intégrés dans tous les domaines d'activité. L'élargissement ne doit pas conduire à une diminution des normes de protection de l'environnement. Il faut améliorer la santé publique et la sécurité alimentaire dans les États membres et dans les pays candidats. Les nouveaux États membres doivent adopter et mettre en oeuvre les réglementations déjà en place. Il convient de poursuivre des objectifs de progression réalistes et vérifiables tandis que l'évaluation de l'impact environnemental doit se faire avant que des fonds communautaires ne soient alloués ou fournis pour des nouveaux projets.

L'élargissement doit déboucher sur une augmentation des normes environnementales dans les pays candidats ainsi que sur leur amélioration dans les actuels États membres. Il faut éviter dans la mesure du possible les périodes de transition relatives à des questions environnementales et quand ces périodes s'avèrent nécessaires, il convient de les limiter dans le



temps et dans l'espace. Nous savons que les pays candidats pourront avoir besoin de temps pour mettre en oeuvre une législation relative à l'environnement étant donné les coûts élevés qu'elle implique, mais il est également nécessaire de définir une feuille de route claire de la période de transition. Nous devons envisager l'avenir de l'industrie nucléaire et la sécurité de la distribution d'énergie dans le cadre d'une stratégie globale de l'énergie.

• LIBRE CIRCULATION ET FRONTIÈRES

La plupart des citoyens des pays qui participent pleinement au système de Schengen apprécient la liberté de mouvement et l'absence de contrôles d'identité qui en découle. Les pays candidats veulent prendre part à ce système.

La plupart des pays d'Europe de l'Est sont toujours des pays à faibles revenus. Les conditions varient d'un pays candidat à l'autre, mais en général, les immigrés disposent de niveau de qualifications et de ressources financières moins élevés que les travailleurs de l'UE. Certains États membres actuels craignent une migration massive de main d'œuvre ou des délocalisations d'activités économiques après l'élargissement. L'expérience des élargissements précédents prouve que de telles craintes ne sont pas justifiées pour autant que l'on mette en oeuvre une politique cohérente de développement économique. La mobilité de la main d'œuvre au sein de l'Europe est limitée et par le passé, l'utilisation judicieuse et souple de périodes de transition a profité aux nouveaux autant qu'aux anciens États membres de l'UE. Par exemple, en 1986, on craignait la libre circulation de la main d'œuvre au départ de l'Espagne. Mais aujourd'hui, l'Espagne est un importateur net de main d'œuvre.

Afin de convaincre les États membres concernés, nous soutenons l'approche flexible du Conseil et de la Commission sur les périodes de transition dans le cadre de la libre circulation de la main d'œuvre et des services au cours des négociations d'adhésion, mais il nous faut une analyse plus approfondie des effets de la liberté de circulation sur le marché de l'emploi. Il faudra accorder une attention particulière aux régions frontalières, où l'élargissement aura probablement un impact visible et immédiat. Des mesures particulières d'encadrement transfrontalier devraient être prévues pour les régions où les gens sont susceptibles de passer les frontières.

• DROITS DE LA FEMME ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Nous avons toujours cherché à promouvoir l'égalité des sexes au sein de l'Union européenne. La promotion des droits de la femme constitue un axe central de notre programme concernant les droits de l'homme. Nous avons fait campagne en faveur de l'égalité professionnelle, ce qui a débouché sur son incorporation aux traités. Tout en gardant à l'esprit que l'adoption de l'acquis communautaire dans le cadre de l'égalité des sexes est une condition préalable essentielle à l'adhésion, nous voulons que l'intégration égalitaire soit mise en oeuvre.

La mise en oeuvre efficace de mesures contre la traite illicite de femmes et les violences domestiques à l'encontre des femmes doivent être au cœur du processus d'élargissement et le rester une fois l'UE élargie. Les gouvernements des pays candidats devraient promouvoir la participation égale des hommes et des femmes dans le processus décisionnel, conformément à la recommandation du Conseil du 2 décembre 1996.



NOS PRIORITÉS

• MESURES CONTRE LA DISCRIMINATION

Notre Groupe a toujours été aux avant-postes de la lutte contre la discrimination au sein de l'UE et au-delà. Nous avons été parmi les premiers à demander que des mesures antidiscriminatoires entrent en vigueur dans l'ensemble de l'Union, telles qu'elles figurent d'ailleurs aujourd'hui dans l'article 13 du traité CE. Nous voulons promouvoir de telles mesures pendant et après le processus d'élargissement. Nous ne pouvons pas ignorer les problèmes énormes relatifs aux droits de l'homme rencontrés dans des pays candidats, pas plus que des violations constatées au sein d'actuels États membres.

Nous devons travailler main dans la main avec les pays candidats afin d'éradiquer toute forme de discrimination. Nous sommes sensibles au traitement réservé aux Roms et à d'autres minorités ethniques. Il est un fait presque établi que des discriminations sont perpétrées sur la base de l'orientation sexuelle. Nous devons associer des mesures antidiscriminatoires efficaces à une politique sociale au profit de tous, en vue d'introduire de nouveaux droits et devoirs.

L'UE et les pays candidats doivent adopter des stratégies visant à intégrer les minorités, reconnaître leurs droits légitimes et, tout particulièrement, introduire une législation contre la discrimination en vertu de l'article 13 du traité sur l'UE et de la Charte des droits fondamentaux.

• LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LE CRIME ORGANISÉ ET LE TERRORISME

La sécurité et la lutte contre les formes nouvelles et anciennes de crime organisé font partie des plus grandes inquiétudes des citoyens européens. La corruption détruit la démocratie et génère un environnement social imprévisible. Il est de notre responsabilité à tous de mettre un terme à l'expansion du crime organisé international. La plupart des pays ont adopté des programmes anticorruption, mais leurs forces de police et administrations civiles ne sont pas toujours à la hauteur de la situation lorsque ces pays sont la cible d'activités criminelles de transit.

La lutte contre la corruption, le crime organisé et le terrorisme est une priorité pour les partis progressistes et l'inclusion des pays candidats dans cette lutte relève de nos propres intérêts. Une coopération judiciaire, policière et douanière doit être étendue aux pays candidats et doublée d'une assistance technique et d'un soutien financier. L'instauration d'un système de coopération efficace aux frontières externes de l'UE est essentielle si nous voulons garantir la libre circulation des personnes ainsi que la mobilité transfrontalière au sein d'une Union élargie, qui nous permettrait de lutter contre la traite illicite d'être humains, le trafic de stupéfiants et d'armes, le blanchiment d'argent et le terrorisme.

• L'ÉLARGISSEMENT ET LE BUDGET COMMUNAUTAIRE

La politique agricole commune (PAC) et les Fonds structurels représentent 80 % des dépenses budgétaires de l'UE. La participation des pays candidats à ces politiques fera l'objet d'une phase de transition au cours de la première année d'adhésion, tout comme pour les élargissements précédents, tout en respectant le principe de non-discrimination. Non seulement cette phase permettra de contrôler le budget de l'UE, mais une participation immédiate et



complète compromettrait la capacité des nouveaux pays à absorber les aides financières et à cofinancer des projets. Ce type de participation provoquerait aussi des problèmes sociaux et de gestion. Il convient également de procéder par étape afin d'éviter des problèmes dans d'autres lignes budgétaires.

Les bénéfices économiques et politiques de l'élargissement seront plus importants que ses coûts budgétaires. On pourra pourvoir aux coûts probables pour le budget de l'Union européenne engendrés par l'adhésion jusqu'en 2006 dans le cadre des dispositions de l'accord budgétaire de 1999. Après 2006, il conviendra d'établir de nouvelles perspectives financières en vue d'offrir un aperçu de la situation des États membres et de prendre en considération l'augmentation des coûts après 2006.

• **RÉFORME AGRICOLE ET POLITIQUE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS**

Pour certains pays candidats, la transition vers l'économie de marché a impliqué une restructuration profonde de l'agriculture. Après l'adhésion, bon nombre d'exploitations pourraient ne plus être concurrentielles et disparaître du secteur. L'impact social potentiellement néfaste de l'élargissement doit être tempéré par des mesures structurelles. Au sein d'une Union élargie, les paiements directs à des producteurs agricoles doivent être déterminés de manière uniforme et liés à des critères sociaux et écologiques.

Le prix des terrains reste bien plus faible que dans l'UE et l'on craint que des investisseurs étrangers n'achètent des terres en grande quantité. Nous pensons que ces craintes sont démesurées, tout comme celles suscitées par la libre circulation de la main d'œuvre. Des périodes de transitions souples et multilatéralement acceptables aideront à faire face à ces inquiétudes.

Les questions des coûts de l'élargissement pour la Politique agricole commune et sa réforme sont étroitement liées. Nous nous engageons à trouver une solution non discriminatoire à l'égard des agriculteurs des nouveaux États membres. Dans tous les cas, il faudrait accorder une attention particulière à la politique de protection des consommateurs. Les normes alimentaires déjà en vigueur au sein de l'UE doivent être maintenues et améliorées après l'élargissement.



Pour le groupe du PSE du Parlement européen, l'élargissement ne constitue pas un problème abstrait. Nous avons déjà pris des mesures concrètes à tous niveaux et nous poursuivrons sur cette voie.

Le vice-président de notre groupe, Klaus Hänsch, est responsable de la coordination de nos efforts en matière d'élargissement et préside notre groupe de travail sur l'élargissement, lequel travaille tout particulièrement sur des questions d'ordre général soulevées par des commissions parlementaires ou touchant plusieurs ou tous les pays. Un député du PSE spécialisé est responsable du suivi des avancées des négociations, des rapports du Parlement pour chacun des pays candidats et de toutes les questions importantes. Les membres du PSE sont également actifs au sein des commissions parlementaires mixtes, lesquelles comptent presque toutes un président ou un vice-président membre du PSE. Au sein de ces commissions, nous travaillons en étroite collaboration avec des députés des pays candidats membres du PSE afin d'essayer de garantir que les principales préoccupations de tous nos électeurs seront prises en considération. Le Groupe a eu un impact positif sur le débat au sein du Parlement.

Nous développons sans cesse nos relations avec les pays candidats. Nous créons des opportunités de dialogue et de débat autour de notre avenir commun. Nous entretenons des rapports excellents et réguliers avec les commissaires européens qui travaillent sur les problèmes liés à l'élargissement, en particulier M. Günter Verheugen ainsi que d'autres commissaires de notre famille politique.

Le groupe travaille en étroite collaboration avec le Parti des socialistes européens, qui jouit d'une position unique qui lui permet de réunir les membres de notre famille politique au sein de l'Union européenne actuelle et de l'Union à venir. Parmi nos initiatives conjointes, on trouve une série de tables rondes organisées dans les pays candidats et dans lesquelles sont impliqués le Groupe, le Parti des socialistes européens et le parti du pays hôte.

Les relations qui nous lient aux partis frères et leurs groupes parlementaires tiennent une place importante dans notre programme. Le Groupe a envoyé des délégations de députés européens dans les pays candidats tandis que des observateurs membres des parlements des pays candidats assistent régulièrement à des réunions du Groupe. Des experts venus de ces pays peuvent être invités à des groupes de travail du PSE en commissions parlementaires. Aujourd'hui, le groupe offre à des jeunes stagiaires en provenance des pays candidats la chance d'acquérir une expérience pratique du travail de l'Union européenne à Bruxelles. Les députés européens du PSE sont toujours prêts à participer en tant qu'orateurs à des conférences ou tout autre événement organisé dans les pays candidats en collaboration avec des groupes parlementaires.

Le groupe peut fournir des conseils à des partis frères concernant le processus d'adhésion et les rapports sur l'élargissement au sein du Parlement européen. Dans le cadre de notre campagne de promotion de l'élargissement, nous avons l'intention d'organiser de nouvelles réunions dans les pays candidats. Les partis du PSE participeront à la campagne d'information du groupe relative au processus de l'après-Nice, au cours duquel nous ferons la promotion de nos idéaux communs pour la réforme de l'UE.

Au cours de la période qui précèdera les élections européennes de 2004, le Groupe intensifiera son travail dans l'ensemble de ces domaines. Notre vœu le plus cher est de garantir aux citoyens des pays candidats une participation à ces élections et nous sommes d'ores et déjà impatients de pouvoir accueillir des députés européens membres de nos partis frères au sein de l'UE élargie et de notre groupe.



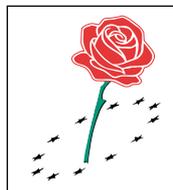


GROUPE PARLEMENTAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE EUROPÉEN

PARLIAMENTARY GROUP
OF THE PARTY OF
EUROPEAN SOCIALISTS

FRAKTION DER
SOZIALDEMOKRATISCHEN
PARTEI EUROPAS

GRUPO PARLAMENTARIO
DEL PARTIDO DE LOS
SOCIALISTAS EUROPEOS



PARLEMENT EUROPÉEN

RUE WIERTZ - B-1047 BRUXELLES
TEL.:+32 2 284 21 11
TEL. STRASBOURG: +33 3 88 17 40 01
INTERNET: <http://www.europarl.eu.int/pes/>